

Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Art. 9^{me}.

La présente proclamation sera publiée dans les trois Communes avec toute la pompe convenable, affichée et transcrite sur le registre des différents Comités qui seront personnellement responsables du moindre retard qu'ils pourroient apporter à l'exécution de la présente.

Le chef de Brigade,

CHASTEL.

(Communiqué par M. A. de Montet.)

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société d'histoire du canton de Fribourg a révisé ses statuts dans son avant-dernière séance et nommé un comité de trois membres composé de MM. Max de Diesbach, président, l'archiviste Schneuwly, vice-président et l'abbé Ducrest, secrétaire-caissier.

Dans sa dernière séance, elle a entendu plusieurs travaux intéressants.

M. Max de Techtermann lit un travail très documenté sur la prospérité de l'industrie à Fribourg, dans la seconde moitié du siècle dernier. Contrairement à ce qu'affirme le journal *l'Artisan*, dans un article du 5 décembre dernier, les industries fribourgeoises furent constamment soutenues et encouragées par le gouvernement aristocratique de cette époque. Un bon nombre de fabriques nouvelles surgirent. Une industrie particulièrement florissante fut celle de la faïence et de la poterie. Les frères Pidoux en établirent une fabrique à Vuadens, en 1752. François Camélique, bourgeois de notre ville et tenancier du Cheval-Blanc, en fonda une autre à Fribourg, quelques années plus tard. Un autre bourgeois, Charles Gendre, en créa une troisième, qui subsistait encore en 1811. Les actes des archives d'Etat mentionnent aussi une manufacture de toiles, établie par les frères Sidler, une fabrique de rubans, une de gants, et plusieurs autres encore. Un nommé Claude Clerc, de Riaz, fit même des essais de culture du ver à soie. Leurs Excellences avaient fait planter, en 1757, environ deux cents mûriers dans les alentours de la ville.

En toutes circonstances, le gouvernement favorisa de tout son pouvoir ces industriels par des privilèges, exemption d'impôts, de droits de douane, prêts d'argent à un intérêt très bas, concessions de loterie, subsides, etc.

Il serait à désirer que l'on recueillît et que l'on conservât toutes les pièces qui peuvent subsister encore de ces industries aujour-

d'hui disparues. La plupart des faïences et poteries devaient, par ordre de Messieurs, porter la marque caractéristique C.F. (Canton de Fribourg.)

M. Adolphe Eggis fait ensuite circuler des reproductions photographiques de trois lettres inédites, adressées à l'ancien avoyer de Steiger, de Berne, un des héros de 1798. Ces lettres proviennent, l'une de celui qui fut plus tard Louis XVIII, et les deux autres de son frère Charles-Philippe, le futur Charles X. La première est du 4 avril 1798 et les deux autres, des 17 avril et 19 juillet 1799. Les deux frères de l'infortuné Louis XVI étaient en exil, l'un à Mittau, en Courlande, et l'autre, à Edimbourg, en Ecosse. Elles font le plus grand éloge de la conduite héroïque du vénérable vieillard, qui soutint si noblement l'honneur de la vieille Suisse, lors des événements qui amenèrent la chute de Berne.

M. François Reichlen fait l'historique de l'ancienne abbaye d'Humilimont, près Marsens. Fondée en 1136, par les trois frères chevaliers d'Everdes, elle eut des jours de grande prospérité et compta même quelquefois plus de trente religieux. Un des derniers abbés, Claude Fracheboud, de Gruyères (1565-1572), est l'auteur d'une petite chronique manuscrite qui nous a été conservée. La vieille église du monastère fut exécrée, en 1780, par le secrétaire de Monseigneur l'Evêque et le curé de Vuippens.

M. le président de Diesbach fait part, ensuite, du résultat de quelques fouilles faites récemment à Vuarmarens. Les débris trouvés ont relativement peu de valeur. Ils font voir cependant qu'il y avait là un établissement romain. On a mis au jour vingt-cinq squelettes. La position irrégulière de plusieurs d'entre eux, qui semblent avoir été jetés pêle-mêle, fait naître la pensée d'un massacre qui aurait eu lieu en cet endroit par quelque tribu barbare, peut-être burgonde.

M. Henri de Schaller, conseiller d'Etat, parle de la participation des Tyroliens à la bataille de Sempach. Les chroniqueurs tyroliens du temps racontent qu'un corps assez nombreux de troupes de l'Adige, ayant à sa tête plusieurs chevaliers, rejoignit l'armée du duc Léopold à Baden. L'attaque opérée par ces troupes fut très vive. Les Lucernois n'en purent soutenir le choc; soixante d'entre eux tombèrent bientôt. Mais un revirement se produisit. Les Confédérés enveloppèrent à leur tour les troupes tyroliennes et autrichiennes; un bon nombre des preux chevaliers mordirent la poussière à côté du duc Léopold. Ils furent enterrés dans l'église de Königsfelden. La bataille, disent les chroniques, eut lieu par une journée très chaude, entre dix et onze heures du matin, et non

l'après-midi, comme l'ont cru certains historiens. Il n'est pas question de Winkelried dans ces chroniques. Si Léopold et ses chevaliers mirent pied à terre avant le combat, ce fut pour essayer une nouvelle tactique d'origine anglaise; elle leur fut fatale.

M. l'archiviste Schneuwly, pour terminer, bat en brèche la tradition qu'il appelle légende, d'après laquelle le colonel Philippe de Maillardoz aurait trahi au Sonderbund. Il s'appuie d'abord sur la brochure écrite par Maillardoz lui-même après la guerre; puis sur une lettre que quinze officiers supérieurs fribourgeois envoyèrent à la *Gazette d'Augsbourg*, quelque temps après les événements, où ils vengeaient leur chef du crime qui lui était imputé. Il insiste, enfin, particulièrement sur le rapport, conservé à Berne, du général Dufour, chef des troupes fédérales. Le général déclare, de la façon la plus formelle, que, durant toute la durée de la guerre, il n'a jamais eu aucun rapport, ni direct, ni indirect, avec le colonel de Maillardoz.

Le travail de M. Schneuwly a suscité diverses explications qui ont été favorables à la cause délicate qu'il soutenait.

Ajoutons enfin que la Société d'histoire a été représentée par une délégation aux fêtes du 5 mars par lesquelles on a célébré à Neuenegg le centième anniversaire de la bataille qui se livra à cet endroit. Un corps de troupes fribourgeoises y avait combattu côte à côte avec les Bernois.

— Dans la dernière séance de la **Société d'histoire et d'archéologie de Genève**, M. le professeur Ch. Borgeaud a donné lecture d'un fragment de son Histoire de l'Université relatif à **Théodore de Bèze**.

Le défunt professeur Baum de Strasbourg a laissé inachevé l'important ouvrage qu'il avait consacré à la vie de Théodore de Bèze. Son second volume se termine avec l'année 1563 qui est celle où le premier recteur de l'Académie de Genève, après avoir assisté au colloque de Poissy et suivi la fortune des armes protestantes dans le camp du prince de Condé, pendant toute la première guerre de religion, revint dans cette ville pour y recueillir bientôt la succession ecclésiastique de Calvin. Un historien hollandais, M. van Prosdij, a publié récemment à Leyde une étude sur le même sujet. Privé de l'appui précieux de Baum et réduit aux renseignements fournis par Gaberel dans son *Histoire de l'Eglise* de Genève, l'auteur de cette étude n'a pu donner de l'époque subséquente qu'une idée très incomplète.

La seconde partie de la Biographie de Théodore de Bèze est

donc encore à écrire et les sources en sont d'un accès difficile, étant pour la plupart manuscrites. Ce sont les registres des délibérations des autorités civiles et ecclésiastiques de Genève et la volumineuse correspondance du réformateur, disséminée un peu partout dans les grandes bibliothèques.

C'est des patientes recherches, dont le résultat est destiné à former un chapitre de cette partie inconnue de la vie de Bèze qui va de 1564 à 1605, que M. Borgeaud a parlé. Il a montré comment le successeur de Calvin fut pendant près d'un demi-siècle l'âme de l'École genevoise, comment il réussit, en dépit des difficultés de toute nature, à y retenir des maîtres de premier ordre qui l'aidèrent à maintenir et à développer à un très haut degré le renom de cette institution.

Le but de Calvin en organisant l'académie était de créer un séminaire théologique et pédagogique, destiné à assurer le recrutement des pasteurs et des précepteurs que demandaient sans cesse à Genève les communautés de langue française qui embrassaient la réforme. Théodore de Bèze, héritier de son œuvre, non seulement veilla au maintien et au perfectionnement progressif de l'école huguenote, mais il eut l'ambition d'en faire une université semblable à celles que Mélanchton avait réorganisées en Allemagne. Son premier soin fut la création de chaires de droit et de médecine. Cette création fut d'autant plus difficile qu'elle n'avait pas l'approbation sans réserves de la Compagnie des Ministres et qu'il était malaisé de trouver des professeurs laïques dont le choix eût l'agrément de cette autorité, préposée par Calvin lui-même à la direction supérieure de l'instruction publique.

La tentative échoua en ce qui concerne l'établissement de la médecine, à la suite de démêlés fâcheux du premier professeur, le Lucquois Simon Simoni, avec le Consistoire. Semblable mésaventure arriva au titulaire de la première chaire de droit. Et ce n'est que grâce à l'habileté persévérante de Théodore de Bèze, soutenu en cela par Michel Roset et Jean Budé et favorisé par l'arrivée à Genève de jurisconsultes distingués, fugitifs de la St-Barthélemy, que cet enseignement put être définitivement organisé. Les hommes qui l'inaugurèrent à nouveau en 1572 portaient des noms qui suffiraient à eux seuls à assurer pour toujours celui de l'école de droit genevoise. C'étaient Hugues Doncau et François Hotman.

M. Borgeaud a terminé par la lecture d'une notice, portrait de Bèze lui-même comme professeur et comme inspirateur de la politique scolaire des autorités genevoises au XVI^e siècle. Grâce à lui, la haute école fondée par Calvin a été une sauvegarde pour la

République. Elle lui a valu, dans les temps difficiles, des subsides sans nombre des Etats protestants.

Réduite à ses propres forces, sans les mains qui se tendaient vers elle à l'heure du danger, sans les bourses qui s'ouvraient au loin, Genève, à vues humaines, eût certainement été impuissante à maintenir son indépendance contre les assauts sans cesse renouvelés du duc de Savoie. Les ressources que le trésor dut de la sorte à l'Académie furent telles qu'en 1621, comme le Conseil avait décidé de réduire l'allocation portée au budget pour la chaire de droit civil, la Compagnie des ministres, gardienne des intérêts de l'instruction supérieure, protesta et fit réclamer le crédit supprimé. Le modérateur démontra en son nom à Messieurs que si l'on eût conservé à l'« Almamater » tous les fonds reçus par elle de l'étranger et distraits pour faire face aux exigences du service public, son existence et sa prospérité eussent été assurées pour toujours.

— Nous devons ajouter à la liste des **publications sur le centenaire** deux séries d'articles publiées, l'une dans le *Courrier de la Côte* à Nyon, l'autre dans le *Journal d'Aubonne*. Toutes deux donnent la chronique de la Révolution d'après les manuels des villes. Une brochure relate en détail la fête de l'Indépendance à Morges. *La Cité*, à Lausanne, a eu sa petite fête, dont le récit fait l'objet d'une charmante brochure éditée par les soins du comité de quartier. Citons encore *Indépendance*, publiée par les sociétés de Tempérance. Ajoutons enfin — puisque nous mentionnons ici les articles de journaux — les travaux publiés à l'occasion du centenaire par M. Mottaz : une série de cinq articles parus dans la *Revue du Dimanche*, une autre série de douze articles relatifs à la révolution vaudoise à Yverdon et parus dans le journal le *Peuple*, une notice biographique sur Maurice Glayre dans le *Coin du Feu* (numéro du 10 janvier), un travail sur le Comité de Réunion, d'après des documents inédits, publié dans le numéro du 22 janvier du *Semeur vaudois*, etc.

— Nos lecteurs auront sans doute rectifié déjà une erreur qui s'est glissée dans notre n° de mars, page 67, à propos de la **pétition des Suisses à Paris**. C'est M. E. Dunant, Dr-Phil., à Genève, qui a publié pour la première fois, et dans cette *Revue* même (novembre 1897), le texte authentique de la pétition du 9 décembre 1797. Le travail de M. Dunant a été très remarqué et constitue une contribution importante à l'histoire diplomatique de la Suisse.

